



Infos Palestine

Bulletin de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine – n°14 – Mars/Avril 2007 – 2 €

Deux opportunités pour renouer le dialogue

Entre le 18 et le 28 mars 2007, sont apparues deux opportunités sérieuses de sortir de l'impasse politique actuelle : la formation du nouveau gouvernement palestinien suite à l'accord de La Mecque et la résolution adoptée par la Ligue arabe au sommet de Riyad. Elles offrent à l'Union européenne la possibilité de mettre en œuvre ses positions en faveur du respect du droit international et de soutenir une reprise du dialogue : le premier signe encourageant serait le rétablissement de son aide directe, en faveur duquel certains pays se sont déjà prononcés.

Jeremy Hobbs, directeur exécutif d'Oxfam International, en constate la nécessité dans un communiqué de presse du 13 avril, « si elle a salué la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, l'Europe a toutefois échoué à remettre en marche le déboursement de l'aide. Face à l'effondrement des institutions palestiniennes et à l'augmentation de la violence, la reprise de l'aide internationale à l'Autorité palestinienne est nécessaire pour éviter une souffrance accrue et permettre un règlement juste et durable basé sur le droit international ». La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont indiqué dans un récent rapport que, fin 2006, près de 75% des Palestiniens vivaient en dessous du seuil de pauvreté, une proportion qui s'élevait à 52% en mars 2006.

Alors que la France refuse toujours de dialoguer avec des ministres issus du Hamas, elle a récemment reçu M. Ziyad Abou Amr, le nouveau ministre « indépendant » des Affaires étrangères palestinien. Ce premier pas diplomatique doit trouver un écho au sein de l'Union européenne car la réussite du gouvernement d'union nationale palestinien dépend en grande partie de l'attitude de la communauté internationale. Selon Robert Malley du centre de recherches *International Crisis Group*, « contribuer à l'échec des accords de La Mecque, boycotter d'emblée un nouveau gouvernement comprenant certains des dirigeants palestiniens les plus pragmatiques, et continuer à le priver des moyens de gouverner, c'est garantir une marche en sens inverse, irréversible peut-être ».

L'initiative du sommet de Riyad prévoit, pour la deuxième fois depuis 2002, une normalisation des relations du monde arabe avec Israël en échange du retrait israélien des territoires occupés. Après avoir dans un premier temps rejeté cette initiative, la réaction israélienne a été d'accepter une rencontre avec des « dirigeants arabes modérés ». Pour Uri Avnery, de l'organisation israélienne *Gush Shalom*, il n'y a « aucun doute, l'immense majorité aurait soutenu Olmert si celui-ci avait annoncé son acceptation de l'offre arabe ».

En appuyant l'initiative saoudienne, l'UE, et en particulier la France, peut faire entendre un voix différente au Proche-Orient. Le (a) nouveau(elle) président(e) de la République sera très attendu(e) sur cette question.

Mobilisation

Retour sur la 31ème Journée de la Terre

Le 30 mars 2007 a été célébrée la 31ème Journée de la Terre. Cette date commémore la mort de sept Palestiniens d'Israël tués par la police et l'armée israélienne dans une manifestation de protestation, le 30 mars 1976, contre la confiscation par le gouvernement israélien de 5 000 hectares entre les villages palestiniens de Sakhnin et Arrabe au Nord d'Israël. Ces terres, qui avaient été déclarées « zones militaires fermées », ont ensuite été utilisées pour la construction de logements destinés à la population juive israélienne. En Israël, la journée du 30 mars permet à la minorité palestinienne de réaffirmer ses droits. Des milliers de personnes se sont récemment rassemblées dans le village de Sakhnin. Un des participants au rassemblement, Shaouki Khatib, président du *Haut comité de suivi des citoyens arabes* a appelé les dirigeants israéliens à ne pas considérer les Palestiniens d'Israël « comme un problème à résoudre » mais comme des citoyens à part entière.

En Cisjordanie, dans la bande de Gaza et pour la diaspora palestinienne dans le monde, cette journée est aussi l'occasion de protester contre la confiscation de terres dans les territoires occupés. L'ONG palestinienne de défense des droits de l'Homme *Al Haq* a affirmé lors de cette journée que « depuis bientôt quarante ans, la politique israélienne de confiscation de terres, d'expropriation, de colonisation et de blocage a gravement compromis l'accès des Palestiniens à leur terre » notamment dans la vallée du Jourdain où « vivent 7 500 colons répartis dans 26 colonies, qui contrôlent 90 % des terres, auxquelles les Palestiniens n'ont pas accès ».

Brèves

♦ **Droits de l'Homme** : En mars 2007, John Dugard, rapporteur spécial pour les Nations unies sur la situation des droits de l'Homme dans les Territoires palestiniens occupés depuis 1967, a présenté son rapport : il y décrit le « siège de Gaza » comme « une forme de punition collective en violation de la IVème Convention de Genève ». Il rappelle qu'en Cisjordanie les incursions israéliennes, la construction du Mur, les checkpoints et la colonisation sont autant « de violations graves des droits de l'Homme ». La colonisation se poursuit en Cisjordanie, où vivent plus de 465 000 colons. A Jérusalem, le Mur y est décrit comme un « instrument d'ingénierie sociale [...] destiné à réduire le nombre de Palestiniens dans la ville ».

♦ **Droits de l'Homme** : Amnesty International a vivement critiqué la prolongation par le Parlement israélien de la *Loi sur la nationalité et l'entrée en Israël* jusqu'au 31 décembre 2008. Selon l'organisation de défense des droits de l'Homme, cette loi « est explicitement discriminatoire contre les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, car elle est utilisée pour les empêcher de vivre avec leurs conjoints en Israël. Elle est également implicitement discriminatoire contre les citoyens palestiniens d'Israël qui sont les plus nombreux à épouser des Palestiniens(ne)s des territoires occupés ». Selon les termes de cette loi, les hommes âgés de dix-huit à trente-cinq ans et les femmes âgées de dix-huit à vingt-cinq ans résidant dans les Territoires palestiniens ne peuvent pas rejoindre leur conjoint israélien en vue d'un regroupement familial.

Agenda

Conférence internationale organisée par le Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le 28 et 29 juin 2007, au Parlement européen à Bruxelles, à l'occasion de la date anniversaire des 40 ans de l'occupation des Territoires palestiniens.

Mobilisation à Hébron

En mars 2007, l'Association d'Échanges Culturels Hébron France a fêté ses dix ans d'existence en organisant du 25 au 29 mars quatre tables rondes. Les participants, membres d'ONG palestiniennes et françaises, élus français et représentants du Consulat français de Jérusalem ont pu discuter des possibilités de coopération entre la France et les Territoires palestiniens en matière de patrimoine, d'apprentissage du français et d'échanges commerciaux. Une table ronde a été également consacrée à la coopération entre collectivités locales françaises et palestiniennes.

Depuis 1997, Hébron est partagée en deux zones : H1, sous autonomie palestinienne et H2, sous occupation militaire israélienne, qui comprend la vieille ville où vivent 600 colons israéliens, parmi les plus extrémistes, protégés par 1 500 soldats.

La vieille ville est entièrement cloisonnée par une centaine de barrières, checkpoints et obstacles routiers qui isolent ses 5 000 habitants du reste d'Hébron. Autrefois centre commercial important de Cisjordanie, le marché de la vieille ville a vu disparaître ses commerces, dont seuls 10% fonctionnent encore. Dans les trois écoles les plus proches des colonies, la présence des élèves a diminué de 50%.

L'accès aux soins de santé est aussi extrêmement problématique pour les habitants de la vieille ville qui doivent en outre faire face à un harcèlement continu de la part des colons.

La minorité palestinienne d'Israël

Bien que représentant 20% de la population israélienne, la minorité palestinienne continue de souffrir d'une discrimination institutionnalisée dans les domaines de l'emploi, de l'éducation supérieure et des politiques d'aménagement. Si la situation économique en Israël s'est améliorée en 2006, la minorité palestinienne n'en a pas profité. 53% des familles pauvres en Israël sont des familles palestiniennes et les municipalités palestiniennes sont toujours parmi les plus pauvres d'Israël. Dans le désert du Neguev, près de 100 000 Palestiniens vivent dans des villages déclarés « illégaux » par l'État israélien et ne bénéficient donc d'aucun investissement ni infrastructure publique. L'arrivée au gouvernement d'Avigdor Lieberman, chef du parti d'extrême droite *Israel Beitenou*, a renforcé ce sentiment d'exclusion au sein de la communauté palestinienne. Il préconise le transfert des populations palestiniennes d'Israël à l'intérieur des Territoires palestiniens. Dernièrement, le journal israélien *Haaretz* a révélé une conversation entre le chef des services de renseignement intérieurs israéliens et Ehoud Olmert évoquant la minorité palestinienne en tant que menace stratégique pour Israël. La démission et l'exil d'Israël d'Azmi Bishara, député palestinien à la Knesset, accusé par la police israélienne d'intelligence avec le Hezbollah semblent confirmer le climat particulièrement difficile pour les Palestiniens d'Israël.



Soldat israélien dans la vieille ville d'Hébron (© B'Tselem)

Pour en savoir plus

- ◆ « Pauvreté en Palestine : le coût humain du boycott financier » - Oxfam International - 13/04/07 - www.oxfam.org
- ◆ « West Bank and Gaza - Economic Development in 2006 - A First Assessment » - International Monetary Fund - The World Bank - March 2007 - www.worldbank.org
- ◆ « Special Focus - A Year of Decline: The Financial and Institutional Status of The PA » - Office for the Coordination of Humanitarian Affairs - Occupied Palestinian Territories - April 2007 - www.ochaopt.org
- ◆ « Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights on the Palestinian territories occupied since 1967 » - John Dugard - UN - March 2007 - www.palplatforme-palestine.org
- ◆ « En Cisjordanie, le constat alarmant du commissaire européen Louis Michel » - Michel Bôle-Richard - Le Monde - 29/04/07 - www.lemonde.fr
- ◆ « Palestine : l'Europe face à ses responsabilités » - Robert Malley - International Crisis Group - Le Monde - 14/03/07 - www.lemonde.fr
- ◆ « Tigresse ou minette » - Uri Avnery - Gush Shalom - 02/04/07 - www.france-palestine.org
- ◆ « Israël et territoires occupés. Amnesty International condamne la prolongation par la Knesset d'une loi discriminatoire empêchant la réunification des familles de Palestiniens mariés à des Israéliens » - Amnesty International - 22/03/07 - www.amnesty.fr
- ◆ « Palestinian Child Political Prisoners 2006 Report » - Defense for Children International - 04/03/07 - www.dci-pal.org
- ◆ « West Bank Permit regime - Map » - Office for the Coordination of Humanitarian Affairs - Occupied Palestinian Territories - February 2007 - www.ochaopt.org

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail - 75010 Paris - Tél : 33 1 40 36 41 46

E-mail : pfpalest@club-internet.fr - www.palplatforme-palestine.org

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 40 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Secours Catholique-Caritas France.

MEMBRES

AITEC, AFPS (Association France-Palestine solidarité), Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), CICUP (Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes), CIMADE, Comité Pays de Loire Gaza Méditerranée, CVPR-PO (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), Enfants du Monde-Droits de l'Homme, Enfants Réfugiés du Monde, Génération Palestine, GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de la Paix, MRAP, Palestine 33, Secours Catholique-Caritas France, Terre des Hommes France, UJFP (Union juive française pour la Paix), VSF (Vétérinaires sans frontières).

MEMBRES OBSERVATEURS

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Afran Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Association pour Jérusalem, Coordination Sud, Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix - Strasbourg, CRID, Fondation France Libertés, Francas, Handicap International, Médecins du Monde, MIR (Mouvement International de la Réconciliation), RITIMO, Secours populaire français, SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), Tiens voilà encore autre chose.

Directeur de publication : Bernard Ravenel
Comité de rédaction : Maxime Guimberteau, Bernard Ravenel, AFPS, CCFD, Cedetim, Cimade, Gref, LDH.